



# Conseil économique et social

Distr. générale  
17 mars 2011  
Français  
Original : anglais

---

**Comité chargé des organisations  
non gouvernementales**  
**Reprise de la session de 2011**  
16-24 mai 2011

**Rapports quadriennaux pour la période 2006-2009,  
présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général  
par les organisations non gouvernementales dotées  
du statut consultatif auprès du Conseil économique  
et social, en application de la résolution 1996/31  
du Conseil**

**Note du Secrétaire général**

## Table des matières

	<i>Page</i>
1. Institut asiatique pour le développement des transports . . . . .	2
2. Big Brothers Big Sisters International . . . . .	4
3. Internationale démocrate centriste . . . . .	5
4. Union européenne des étudiants juifs . . . . .	6
5. Association lesbienne et gay internationale – Europe . . . . .	8
6. Fondation Mariano y Rafael Castillo Cordova . . . . .	9
7. Mouvement Manuela Ramos . . . . .	10
8. National Federation of International Immigrant Women Associations . . . . .	12
9. Union mondiale ORT . . . . .	13



## **1. Institut asiatique pour le développement des transports**

**Statut consultatif spécial accordé en 2002**

### **I. Introduction**

L'Institut asiatique pour le développement des transports est une organisation indépendante à but non lucratif qui se consacre à des activités non partisans de recherche, d'éducation et de formation dans le domaine de l'infrastructure, avec un intérêt tout particulier pour le secteur des transports. L'Institut favorise également la coopération internationale en Asie du Sud et du Sud-Est.

#### **A. Buts et objectifs de l'organisation**

Son principal objectif consiste en la promotion d'un développement équilibré, équitable et durable pour améliorer le bien-être général des communautés. Ses activités se concentrent notamment sur la réduction de la pauvreté, le développement des ressources humaines, l'intégration régionale, la facilitation du commerce et le respect de l'environnement.

#### **B. Changements importants survenus dans l'organisation**

L'Institut a été désigné comme l'agence nodale pour l'organisation de formations pour le personnel des chemins de fer des pays constituant la partie méridionale du réseau du chemin de fer transasiatique. Il a également été désigné comme secrétariat de l'Asian Railways Association, créée pour assurer la cohérence générale des réseaux ferroviaires de ces pays.

## **II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies**

L'Institut a défendu le développement de réseaux régionaux comme éléments constitutifs du réseau de chemin de fer transasiatique et de la Route d'Asie. En décembre 2007, il a organisé, avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, un atelier sous-régional à New Delhi pour les pays d'Asie du Sud portant sur l'identification des besoins en investissements et des priorités de développement pour ces réseaux. Il a entrepris des études interdisciplinaires comparatives de différents modes de transport en vue de renforcer la durabilité sociale. Il a également organisé des formations régionales dans le cadre de ses activités et dialogues de coopération internationale entre l'Inde et le Bangladesh pour promouvoir la compréhension et l'apprentissage dans les domaines du microfinancement et des réseaux de transport.

## **A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires**

L'Institut a participé activement aux réunions organisées par la Commission et a contribué de façon significative à ses délibérations, dûment traduites dans les rapports pertinents. Citons par exemple :

**2006** : a) Comité de la gestion de la mondialisation, troisième session, septembre, Bangkok; b) Conférence ministérielle sur les transports, novembre, Busan, République de Corée. La Conférence a pris note avec appréciation du précieux rôle de l'Institut dans l'organisation de formations pour le personnel des chemins de fer d'Asie du Sud et du Sud-Est en vue de contribuer au développement du réseau de chemin de fer transasiatique.

**2007** : Comité de la gestion de la mondialisation, quatrième session, septembre, Bangkok.

**2008** : a) Réunion régionale sur la promotion du rôle de la Route d'Asie et du réseau de chemin de fer transasiatique, juin, Bangkok; b) Comité des transports (première session), octobre, Bangkok.

**2009** : a) Réunion du groupe d'experts interrégional sur les partenariats public-privé pour le développement des infrastructures, février, Bangkok; b) Forum des ministres asiatiques des transports, décembre, Bangkok. Le Forum a pris note avec satisfaction des formations organisées par l'Institut pour une vaste gamme de responsables ferroviaires de toute la région et a exprimé son soutien à l'organisation de nouvelles formations.

## **B. Coopération avec des organismes ou des institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain ou au Siège**

La Commission et l'Institut ont coorganisé en novembre 2008 en Inde un atelier régional sur le développement de projets de partenariats public-privé susceptibles de bénéficier d'un concours bancaire en faveur du développement infrastructurel. Ce projet a été financé à partir du Compte de l'ONU pour le développement. L'atelier a réuni des participants issus de 13 pays. En 2007, la Commission et l'Institut ont publié la deuxième édition de *Towards an Asian Integrated Transport Network*. Dans l'avant-propos de cette publication, Kim Hak-Su, Secrétaire général adjoint des Nations Unies et Secrétaire exécutif de la Commission, a indiqué qu'il s'agissait seulement de la dernière illustration en date des nombreuses années de collaboration fructueuse entre la Commission et l'Institut pour le bénéfice des pays d'Asie et du Pacifique.

## **C. Activités relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement**

Le niveau actuel de compréhension de la relation unissant les infrastructures de transport et le bien-être socioéconomique des individus, en particulier des pauvres, n'est pas suffisant. L'Institut a développé un cadre conceptuel et théorique pertinent et une méthodologie économétrique appropriée pour une étude de suivi de l'impact socioéconomique de l'aménagement des routes nationales sur la population

rurale vivant à proximité de celles-ci (2009). Les études empiriques montrent que, parmi d'autres interventions, des investissements publics à grande échelle dans le développement des infrastructures routières peuvent être une mesure politique viable pour améliorer le bien-être de la population rurale.

Lors du Forum des ministres asiatiques des transports de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique qui s'est tenu à Bangkok en décembre 2009, le Président de l'Institut a informé les participants à plusieurs initiatives tendant à la réduction de la pauvreté par l'amélioration du transport et de la logistique en milieu rural, y compris les transports non motorisés. Il a également proposé d'aider le secrétariat à collecter et à diffuser des exemples de bonnes pratiques dans ce domaine précis.

## **2. Big Brothers Big Sisters International**

**Statut consultatif spécial accordé en 2006**

### **I. Introduction**

En 2006, Big Brothers Big Sisters International a restructuré son organisation, créant des standards internationaux et des contrats formels d'affiliation pour garantir la qualité des services de tutorat des grands frères et grandes sœurs à l'avenir.

#### **Buts et objectifs de l'organisation**

Les principaux efforts se sont concentrés sur la consultation des 12 associations nationales affiliées de l'organisation, pour leur permettre de respecter pleinement ces nouvelles normes. L'organisation a des associations affiliées en Afrique du Sud, en Allemagne, en Australie, aux Bermudes, en Bulgarie, au Canada, en Fédération de Russie, en Irlande, en Israël, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas et en Pologne.

### **II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies**

L'organisation prévoit d'encore développer ses programmes en Europe et en Amérique latine et entend augmenter le nombre d'enfants et de jeunes vulnérables bénéficiant de son modèle de tutorat.

#### **Activités relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement**

Grâce à cet effort, l'organisation a amélioré la qualité du service apporté à pratiquement 28 000 enfants chaque année. Toutefois, du fait du ralentissement économique mondial, elle a réduit son personnel à trois salariés à temps plein et a dû définir des priorités dans les activités touchant directement les enfants à qui elle rend service.

### **3. Internationale démocrate centriste**

**Statut consultatif spécial accordé en 1950**

#### **I. Introduction**

L'Internationale démocrate centriste rassemble les partis, les organisations et les associations politiques qui inspirent des idées et un comportement conformes aux principes de l'humanisme chrétien ou intégral, à savoir un humanisme ouvert à la solidarité et à la fraternité. L'organisation est ouverte à tous les partis et à toutes les associations politiques qui partagent ses convictions religieuses et philosophiques. Elle mène ses activités avec ses organisations politiques régionales membres.

#### **Buts et objectifs de l'organisation**

- a) L'affirmation et l'actualisation de son identité politique partagée avec les organisations et associations chrétiennes et populaires démocratiques ayant une position centriste;
- b) Le renforcement des liens unissant le parti et les organisations politiques membres, dans un esprit de soutien et d'aide mutuels et solides;
- c) La préparation, la représentation et la diffusion des positions communes caractéristiques de son profil;
- d) La solidarité et la coopération dans les domaines des droits de l'homme et du développement démographique, avec un accent sur la défense des plus faibles et sur la lutte contre la pauvreté. L'organisation mène une politique tendant à une bonne qualité de vie tout en respectant l'environnement;
- e) La promotion et le renforcement de sa présence politique, en particulier par rapport aux défis grandissants et aux opportunités internationales;
- f) Ces objectifs sont poursuivis avec les organisations politiques régionales.

#### **II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies**

Durant la période faisant l'objet du rapport, l'Internationale démocrate centriste a participé à de nombreuses activités de la société civile en soutien des activités des Nations Unies.

##### **A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires**

L'Internationale démocrate centriste a participé à diverses conférences du Département de l'information / ONG et sessions du Conseil des droits de l'homme, abordant des sujets tels que l'absence de liberté d'expression, la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, l'impunité et la vérité, la

torture et les détentions arbitraires, les défenseurs des droits de l'homme, les prisonniers politiques et la coopération internationale et le développement. Elle a également assisté aux réunions annuelles de la Quatrième Commission de l'Assemblée générale sur le Sahara occidental.

## **B. Coopération avec des organismes ou des institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain ou au Siège**

L'Internationale démocrate centriste a participé au Sommet mondial de l'alimentation organisé en novembre 2009 à Rome par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

## **C. Activités relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement**

L'organisation a lancé diverses collaborations dans la lutte contre la mortalité maternelle et infantile due à la pauvreté et au manque d'information et d'éducation.

## **4. Union européenne des étudiants juifs**

**Statut consultatif spécial accordé en 2006**

### **I. Introduction**

L'Union européenne des étudiants juifs est l'organisation faitière de 34 unions nationales d'étudiants juifs en Europe et en ex-Union soviétique, représentant plus de 200 000 étudiants juifs.

### **Buts et objectifs de l'organisation**

La mission de l'Union est inscrite dans sa constitution, rédigée au moment de la création de l'organisation en 1978 à Grenoble, en France. Cette constitution stipule que l'objet de l'Union est de favoriser l'unité des étudiants juifs au niveau européen et de veiller à ce qu'ils contribuent à la réalisation des aspirations du peuple juif, à sa continuité et au développement de son héritage religieux, spirituel, culturel et social.

## **II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies**

En mars 2006, l'Union a organisé un séminaire de 3 jours pour 90 membres à l'Office des Nations Unies à Genève; l'objectif était de mieux faire connaître aux participants l'Organisation des Nations Unies et ses organes. Elle a également coorganisé un rassemblement dans le cadre de la Journée mondiale pour le Darfour. En 2007, lors de son « université d'été » à Rome, elle a proposé, toute la journée, à 600 participants, des ateliers et des activités sur la diplomatie, le rôle de citoyens

actifs des jeunes juifs en Europe et en Israël, la Shoah et l'éducation en matière de génocide. Un accent tout particulier a été placé sur le dialogue interconfessionnel, ce qui s'est notamment traduit par des sessions interactives communes avec des membres de la communauté musulmane italienne et par une rencontre avec le pape Benoît XVI. En 2008, lors de son « université d'été » à Istanbul, elle a consacré une journée à la promotion et au débat de divers aspects du dialogue interculturel, ainsi qu'à la réflexion sur le sujet.

#### **A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires**

En 2006, l'Union a participé à la quatrième session extraordinaire du Conseil des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme au Darfour, au Soudan. Lors de la septième session ordinaire du Conseil en 2008, elle a soutenu une déclaration commune d'ONG sur la situation des droits de l'homme au Darfour et a fait une déclaration orale sur la Conférence d'examen de Durban. Lors de la neuvième session extraordinaire du Conseil de 2009 sur les « Graves violations des droits de l'homme dans le territoire palestinien occupé et notamment la récente agression dans la bande de Gaza occupée », l'Union a amené un étudiant de Sderot, en Israël, qui a témoigné de la vie sous le feu incessant des roquettes du Hamas.

#### **B. Coopération avec des organismes ou des institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain ou au Siège**

Depuis qu'elle a obtenu le statut consultatif spécial en 2006, l'Union consacre la majeure partie de son attention et de ses ressources à sensibiliser ses membres à devenir des acteurs constructifs de la société civile. Elle espère, en temps utile, coopérer avec des organes ou des institutions spécialisées des Nations Unies, même si sa qualité d'organisation estudiantine entraîne certaines difficultés en termes de ressources financières et humaines.

#### **C. Informations complémentaires**

Concernant certains incidents survenus lors de la Conférence d'examen de Durban à Genève en avril 2009, il convient de noter que la lutte contre le racisme et la discrimination raciale est au cœur de pratiquement tous les programmes et événements organisés par l'Union et que cette question passionne les étudiants juifs européens. Un nombre exceptionnel d'étudiants ayant souhaité assister à la Conférence, l'Union a créé un programme dépassant la portée de ses séminaires classiques. Malheureusement, du fait de la taille de la délégation et de difficultés de communication, de petits groupes ont agi à l'encontre des règles fondamentales fixées par l'Union. Certaines personnes ont ainsi semé le trouble et la confusion au sein des Nations Unies. L'Union regrette profondément ces incidents et s'est abstenue de former des délégations aussi grandes depuis. Des mesures ont été prises. Par exemple, les participants sont sélectionnés avec plus de soin et il leur est imposé d'avoir un comportement respectueux au sein de l'Organisation des Nations Unies et dans les environs. L'Union garantit aujourd'hui que personne ne peut agir en violation des règles établies par ses dirigeants.

## **5. Association lesbienne et gay internationale – Europe**

### **Statut consultatif spécial accordé en 2006**

#### **I. Introduction**

L'Association lesbienne et gay internationale – Europe est une organisation faîtière non gouvernementale qui représente principalement les organisations de personnes lesbiennes, gays, bissexuelles et transgenres au niveau européen. Sa vision est celle d'un monde sans la moindre forme de discrimination fondée sur l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle ou l'expression du genre, un monde dans lequel on respecte les droits de l'homme de tous et dans lequel chacun peut vivre sur des bases d'égalité et de liberté. Elle compte environ 300 organisations membres partout en Europe. L'Association lesbienne et gay internationale – Europe a été créée en 1996 comme une filiale (et entité juridique) distincte de l'Association lesbienne et gay internationale. Dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, l'association jouit également du statut participatif auprès du Conseil de l'Europe et bénéficie d'un soutien financier de la part de la Commission européenne. Elle est membre de la plate-forme européenne des affaires sociales. Association de droit belge, elle a un bureau à Bruxelles.

#### **Buts et objectifs de l'organisation**

La mission de l'organisation est d'être la voix européenne défendant les droits des personnes victimes d'une discrimination fondée sur l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle ou l'expression du genre; de promouvoir le droit à l'égalité et à la non-discrimination en menant des activités de lobbying et de plaider et en éduquant les institutions européennes et internationales, les médias et la société civile; de renforcer les capacités des organisations européennes des droits de l'homme luttant contre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle et l'expression du genre pour œuvrer à l'égalité en les associant aux activités de plaider, de campagne et de mise en réseau, à l'échange des meilleures pratiques, à la diffusion des informations et aux programmes de renforcement des capacités. Pour obtenir des informations complémentaires, consultez le site [www.ilga-europe.org](http://www.ilga-europe.org).

#### **II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies**

L'Association a contribué aux activités des Nations Unies en remettant au Conseil des droits de l'homme des rapports parallèles relatifs à l'examen périodique universel. Ces documents comprenaient a) un rapport sur la situation des droits de l'homme des personnes lesbiennes, gays, bissexuelles et transgenres en République tchèque et en Pologne pour la première session de l'examen périodique universel; b) un rapport sur la situation des droits de l'homme des personnes lesbiennes, gays, bissexuelles et transgenres en Roumanie pour la deuxième session; c) une contribution commune avec Labris et COC Netherlands sur la situation des droits des personnes lesbiennes, gays, bissexuelles et transgenres en Serbie pour la



troisième session; d) une contribution commune de l'Association lesbienne et gay internationale, de l'Association lesbienne et gay internationale – Europe, de la Pan Africa International Lesbian and Gay Association, de LeGaBiBo – Lesbians, Gays and Bisexuals of Botswana, de l'International Gay and Lesbian Human Rights Commission et d'ARC International sur la situation des droits de l'homme des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres au Botswana pour la troisième session; e) une contribution commune avec le Malta Gay Rights Movement sur la situation des droits de l'homme des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres à Malte pour la cinquième session; f) une contribution sur la situation des droits de l'homme des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres à Chypre pour la sixième session; g) une contribution commune avec Arcigay sur la situation des droits de l'homme des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres à Malte pour la septième session.

#### **A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires**

L'Association a participé à plusieurs sessions de forums ayant trait aux droits de l'homme, parmi lesquels le Conseil des droits de l'homme, le groupe de travail sur l'examen périodique universel, le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et le Comité des droits économiques, sociaux et culturels.

#### **B. Activités relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement**

Les actions menées par l'Association en soutien de la réalisation de l'objectif 6 (combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies) ont compris une collaboration sur un projet régional sur la prévention et l'autonomisation au sein de la Communauté d'États indépendants, dans le cadre duquel elle a défendu l'inclusion de politiques de prévention du VIH/sida et d'autres infections sexuellement transmissibles dans les programmes régionaux de diverses organisations internationales. Elle célèbre chaque année la Journée mondiale de la lutte contre le sida en publiant une déclaration publique transmise à des institutions publiques et organisations de la société civile. Pour célébrer la Journée mondiale de lutte contre le sida, elle a lancé, le 30 novembre 2007, un guide électronique des références internationales en matière de droits de l'homme sur la santé procréative et sexuelle et les droits des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres, le VIH/sida et les infections sexuellement transmissibles.

### **6. Fondation Mariano y Rafael Castillo Cordova**

**Statut consultatif spécial accordé en 2002**

#### **I. Introduction**

La Fondation Mariano y Rafael Castillo Cordova est une organisation à but non lucratif qui œuvre à l'amélioration de la qualité de vie des Guatémaltèques.

## **Buts et objectifs de l'organisation**

La Fondation se concentre sur le développement, sur l'environnement et sur les secours en cas de catastrophe. Elle apporte une aide nutritionnelle et médicale et une hospitalisation gratuite aux enfants en état de malnutrition et œuvre à l'amélioration du bien-être économique et social des femmes pauvres au Guatemala.

## **II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies**

La Fondation travaille à la promotion des objectifs des Nations Unies en matière de santé, d'éducation et d'autonomisation des femmes.

### **Activités relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement**

En soutien de la réalisation de l'objectif 1, la Fondation a formé des agriculteurs dans 4 municipalités, mis en place des programmes d'aide alimentaire pour des garde-manger collectifs dans 1 920 municipalités et ouvert 10 centres de rétablissement pour les enfants en état de malnutrition. En soutien de la réalisation de l'objectif 2, elle a mis en œuvre un programme « écoles saines ». En soutien de la réalisation des objectifs 3 et 7, elle a défendu la production de légumes, l'élevage de *pelibueyes* (un croisement entre le mouton et la chèvre) et un projet de recyclage.

## **7. Mouvement Manuela Ramos**

**Statut consultatif spécial accordé en 2006**

### **I. Introduction**

Le Mouvement Manuela Ramos est une organisation féministe péruvienne à but non lucratif qui œuvre depuis plus de 32 ans à l'amélioration de la situation et de la condition des femmes. L'organisation mène des activités de conseil, de plaidoyer, de formation, de recherche et de diffusion et défend les droits juridiques, économiques, sociaux, de procréation et politiques des femmes de différentes cultures au Pérou. Elle met en œuvre plusieurs projets de développement dans différentes villes et régions du Pérou, parmi lesquelles Amazonas, Apurimac, Ayacucho, Huancavelica, Huaraz, Lima, Piura, Puno, San Martin, Trujillo et Ucayali.

### **Buts et objectifs de l'organisation**

Promouvoir l'exercice de la pleine citoyenneté pour les femmes et l'élimination de toutes les formes de discrimination et d'exclusion, en faisant la démonstration des effets de cette discrimination sur la vie des femmes, sur leurs droits et sur leur autonomie, dans le cadre d'une démocratie moderne.

## **II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies**

### **A. Coopération avec des organismes ou des institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain ou au Siège**

Le Mouvement a collaboré avec le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population sur plusieurs projets concernant, par exemple, les tendances d'opinion et les engagements envers un agenda sur les questions de genre et les droits des femmes, la prévention de la violence sexiste et la fourniture d'une aide juridique et psychologique aux communautés touchées par le biais de foyers sociaux, la promotion des règlements et mesures pour garantir l'application des droits sexuels et de procréation dans le contexte des droits de l'homme et la promotion des droits des adolescents et la suppression des obstacles à leur exercice. Il a également travaillé sur un projet avec le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme visant à promouvoir des stratégies durables en vue de renforcer la prévention de la violence sexiste, et l'attention accordée à ce sujet, dans la région de Puno.

### **B. Activités relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement**

#### **Objectif 3**

- a) Création de banques de proximité pour les femmes entrepreneurs;
- b) Conseil juridique dans les cas de violence domestique et sexuelle;
- c) Formation des fonctionnaires, des dirigeants et des pouvoirs publics en matière de prévention de la violence domestique et sexuelle;
- d) Formation et information de la population des diverses régions d'intervention sur les questions de violence domestique et sexuelle;
- e) Renforcement des capacités individuelles et collectives des femmes à exercer leurs droits et à renforcer leur citoyenneté.

#### **Objectif 5**

- a) Formation des professionnels de la santé et de l'éducation qui travaillent dans des établissements de soins et d'enseignement en matière de santé sexuelle et reproductive;
- b) Sessions d'orientation sur la planification familiale;
- c) Formation des mères adolescentes sur leurs droits en matière de santé sexuelle et reproductive;
- d) Campagnes médicales de dépistage et de traitement gratuits d'infections sexuellement transmissibles et du VIH;
- e) Sensibilisation des mères adolescentes à l'utilisation responsable des moyens contraceptifs;

f) Campagnes de sensibilisation à destination des pouvoirs publics locaux sur le problème des mères adolescentes.

#### **Objectif 6**

a) Développement d'activités d'information sur le VIH/sida, visant les adolescents;

b) Organisation de forums publics pour débattre de la violation des droits sexuels et liés à la procréation des adolescents comme facteur de transmission du VIH;

c) Campagnes de sensibilisation sur la prévention de la transmission du VIH/sida, par le biais d'ateliers d'information, de salons, de forums et par la présentation de courts métrages.

## **8. National Federation of International Immigrant Women Associations**

**Statut consultatif spécial accordé en 1998**

### **I. Introduction**

La National Federation of International Immigrant Women Associations s'appelle en Suède la Swedish Federation of Immigrant Women. Elle n'est apparentée à aucune religion ni à aucun parti politique et est au service de toutes les femmes, indépendamment de leur foi ou de leur nationalité. La première antenne locale en Suède a été ouverte en 1968 pour permettre aux membres de se réunir et d'échanger leurs expériences de vie dans un nouveau pays.

### **Buts et objectifs de l'organisation**

La Fédération est un groupe de mobilisation qui travaille à l'amélioration des conditions de vie des femmes immigrantes en Suède. Son objectif principal est de faciliter l'intégration des femmes immigrantes et réfugiées dans la société suédoise, tout en les encourageant à préserver leur identité ethnique et en les guidant pour qu'elles obtiennent le même traitement que les autres personnes dans la vie sociale, culturelle et politique de leur pays d'accueil. Elle tend à sensibiliser ses membres à leurs droits civils et à leurs responsabilités dans leur nouveau pays. Elle cherche également à renforcer la compréhension et à multiplier les contacts entre les communautés immigrante et suédoise. La Fédération aborde les questions des droits de l'homme en adoptant le point de vue des femmes et se préoccupe des conditions de vie des femmes immigrantes. Ses activités comprennent des projets sur des questions sanitaires; des campagnes d'information sur les mutilations génitales féminines et la prévention du VIH/sida et d'autres maladies sexuellement transmissibles; et des groupes de soutien pour les femmes agressées et battues.

## **II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies**

En 2006, la Fédération a organisé plusieurs formations et activités dans le but de sensibiliser ses membres à la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité et de former les femmes pour qu'elles deviennent des agents de la paix. Elle participe également à l'initiative « Operation 1325 », qui réunit cinq grandes organisations de femmes et qui tend à approfondir la mise en œuvre de la résolution en Suède et au niveau international. Elle a assisté à la sixième Conférence ministérielle européenne sur l'égalité entre les hommes et les femmes en juin 2006.

### **A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires**

La Fédération a participé aux cinquante et unième, cinquante-deuxième et cinquante-troisième sessions de la Commission de la condition de la femme, organisant des séminaires sur des thèmes comme la violence liée à des questions d'honneur, les mariages forcés et les mutilations génitales féminines. En 2009, elle a également participé à l'examen ministériel annuel du Conseil.

### **B. Coopération avec des organismes ou des institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain ou au Siège**

La Fédération a participé au troisième Forum mondial des droits de l'homme, organisé à Nantes, en France, en 2008, célébrant le soixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

### **C. Activités relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement**

En soutien de la réalisation de l'objectif 3, la Fédération a organisé en février 2008 à Stockholm une conférence internationale de femmes sur l'égalité et l'intégration. En novembre de la même année, elle a participé à une conférence internationale de femmes à Laayoune, au Maroc, sur les stratégies locales de promotion de l'égalité des sexes, la violence commise à l'encontre des femmes, le droit de la famille et le projet d'autonomie marocain.

## **9. Union mondiale ORT**

**Statut consultatif spécial accordé en 2006**

### **I. Introduction**

L'Union mondiale ORT est l'une des plus grandes et des plus anciennes organisations non gouvernementales d'éducation et de formation dans le monde, faisant fonctionner un réseau de programmes, de centres de formation et d'écoles et menant des activités dans plus de 100 pays. Sa mission est d'apporter une éducation

et une formation de qualité pour donner aux diplômés aux revenus faibles et aux populations défavorisées une fenêtre d'intégration et un réel avantage concurrentiel dans la recherche d'un emploi, leur permettant d'embrasser des carrières épanouissantes. L'Union mondiale ORT est une ONG à but non lucratif qui compte 7 bureaux de terrain, mène des activités dans 60 pays, dispose de 200 consultants professionnels experts et forme environ 270 000 étudiants par an. À ce jour, elle a aidé plus de 3 000 000 de bénéficiaires et a développé 350 projets dans 100 pays.

### **Buts et objectifs de l'organisation**

La mission de l'Union est d'œuvrer à l'avancement des Juifs et des autres personnes par le biais de la formation et de l'éducation; de donner aux communautés les compétences et les connaissances dont elles auront besoin pour faire face aux difficultés et aux incertitudes de leur environnement; et de stimuler l'autonomie économique, la mobilité et un sentiment d'identité par une technologie de pointe. Par le biais de programmes de coopération internationale, elle soutient un développement économique et social non sectaire dans les régions sous-développées, en mettant l'accent sur la formation professionnelle et l'assistance technique.

## **II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies**

Sur les 130 dernières années, l'Union a apporté formation et enseignement universel à plus de 3 millions de personnes dans plus de 100 pays. Par le biais de ses programmes de coopération internationale, elle apporte une assistance technique aux nations émergentes et en développement depuis un demi-siècle. Elle a conçu et mis en œuvre plus de 350 projets dans 100 pays à la demande d'agences internationales, de communautés locales, de gouvernements hôtes, de fondations et d'entreprises privées. Ses programmes de formation sont conçus pour répondre aux besoins locaux et passent particulièrement bien outre les barrières économiques, culturelles et linguistiques.

### **A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires**

L'Union assiste régulièrement aux réunions des Nations Unies et contribue à la conférence annuelle du Département de l'information/conférence annuelle des ONG ainsi qu'aux conférences des organisations de la société civile.

### **B. Coopération avec des organismes ou des institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain ou au Siège**

L'Union a désigné des représentants auprès de tous les organes des Nations Unies. Ils assistent régulièrement aux réunions et aux ateliers, présentent des documents et formulent des idées. L'Union coopère fréquemment avec le Groupe de travail sur la situation des petites filles du Comité d'ONG sur le Fonds des Nations

Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Association des États-Unis pour les Nations Unies, le Comité sur la condition de la femme, la Commission de la condition de la femme, le Sous-comité sur les femmes âgées, les séminaires « Désapprendre l'intolérance », la Division de la sensibilisation du public du Département de l'information, le Sous-comité des droits de l'homme et le groupe de travail informel des ONG juives.

### **C. Activités relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement**

Dans le domaine de l'enseignement primaire, un des partenaires de l'Union, l'ONG Illyricum, défendant les droits des Albanais, a souligné la nécessité de déplacer une formation de professeur d'albanais de Nikšić, au Monténégro, vers Podgorica, où vivent la plupart des Albanais. Au Monténégro, l'Union collabore en permanence avec deux organisations défendant les personnes handicapées, l'Association of Disabled Youth et l'Association of Paraplegics, pour faire modifier la législation monténégrine sur l'enseignement afin d'obtenir une meilleure protection juridique des enfants handicapés et une équité renforcée dans l'accès aux services d'enseignement. En matière de promotion de l'égalité entre les sexes et d'autonomisation des femmes, une des ONG partenaires de longue date de l'Union est un groupe s'intéressant à la violence domestique et aux droits des femmes consistant en un système d'assistance par téléphone (SOS) pour les femmes et les enfants victimes de violences. Cette ONG partenaire a mené à bien une initiative de plaidoyer dont le but était de convaincre le Ministère des affaires intérieures et de l'administration publique du Monténégro d'adopter des directives officielles sur la façon dont la police doit intervenir dans les cas de violence domestique. En matière de lutte contre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies, l'Union a collaboré avec la Montenegrin Association against AIDS (CAZAS), sur des règlements pour un dépistage anonyme du VIH et sur le suivi de la mise en œuvre de certaines lois en matière de santé pour veiller à ce que les patients VIH ne soient pas victimes de discrimination. Valorisant des compétences acquises grâce à une formation dispensée par l'Union, cette ONG a défendu l'adoption d'une réglementation permettant le dépistage anonyme du VIH au Monténégro, fondée sur les normes internationales relatives au secret médical et aux droits des patients. Cette réglementation a été adoptée fin 2004 par le Gouvernement, sous la forme d'un règlement administratif joint à la loi sur les maladies infectieuses. Dans le domaine de la durabilité environnementale, l'Union a travaillé avec plusieurs groupes d'ONG se consacrant à cette thématique.